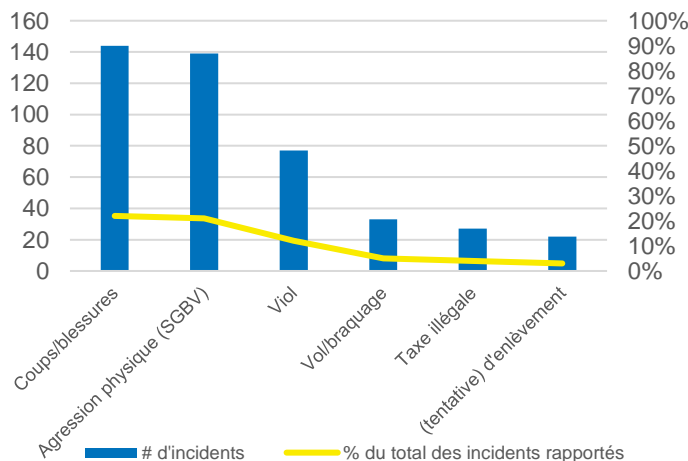
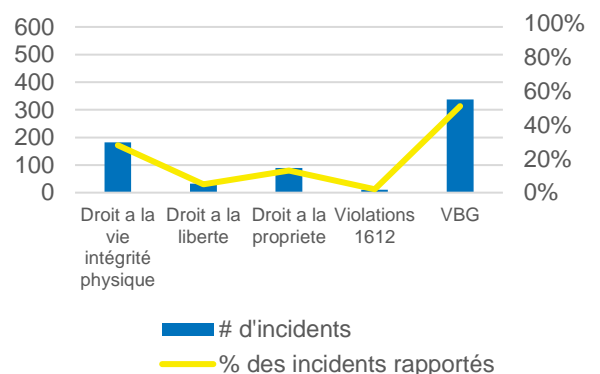


République Centrafricaine

Août 2020

651 incidents de protection ont été collectés et documentés en août 2020 dans le cadre du projet de monitoring de protection (au total, ce sont **6,512 incidents de protection** qui ont été rapportés depuis le début de l'année 2020). De manière générale, le nombre d'incidents par préfecture est en baisse en dehors de la Kémo (+ 19%) et de l'Ouham-Pendé (+ 22%). C'est dans la Bamingui-Bangoran que la plus importante baisse a été constatée (- 58%). En effet, la situation sécuritaire à Ndélé et dans ses environs s'est considérablement améliorée au cours du mois d'août ce qui a amené à la signature d'un accord de paix le 27 août 2020.

La situation sécuritaire dans le nord-ouest du pays demeure instable. L'opération 'A la Londo' de la MINUSCA et des FACA visant à lutter contre les SRI a entraîné une hausse de la criminalité dans la zone de Bouar – Kouï – Bocaranga – Ngaoundaye – Paoua en raison des incidents liés aux SRI. On observe, par ailleurs, que les incidents VBG (surtout les violences sexuelles liées au conflit) sont en hausse (+ 33%) en août par rapport au mois de juillet. De plus, il a constaté que **16** et **12%** des violations de droits humains rapportées respectivement dans l'Ouham et l'Ouham-Pendé ont été attribuées aux forces armées tchadiennes qui extorquent et violentent les populations civiles vivant le long de la frontière entre la RCA et le Tchad.

Tendances des incidents de protection

Typologie des violations de droits humains


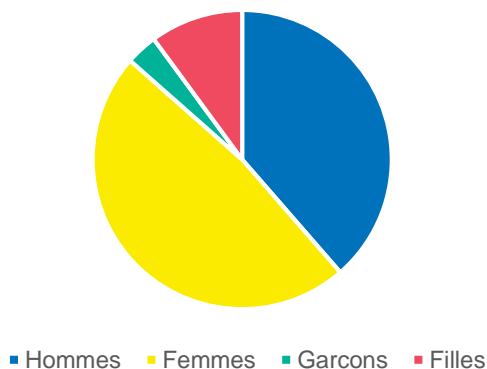
De même, l'activisme des groupes armés a été particulièrement intense dans la Nana-Gribizi où **37.5%** des incidents de protection sont des violations du droit à la propriété. Les groupes armés, en quête de moyens de survie et financiers, s'attaquent aux civils, et particulièrement à la population hôte dont l'accès aux richesses est plus facile que pour les populations en déplacement.

Les incidents VBG représentent plus de **50%** du total des incidents de protection rapportés au cours du mois d'août. Notamment, **11** mariages forcés ont été rapportés en l'espace d'un mois, ce qui y est considérablement supérieur à la moyenne mensuelle (+/- 5). Parmi ces cas, **6** l'ont été à Birao où **12** mariages forcés ont été documentés depuis le début de l'année. Pour lutter contre ce phénomène, les moniteurs de protection vont renforcer les activités de sensibilisation afin de susciter une prise de conscience au sein des communautés au sujet des risques de protection liés aux mariages forcés.

Les violations du droit à la vie/intégrité physique, quant à elles, sont en léger recul. En effet, le nombre d'homicides rapportés à l'échelle nationale a fortement baissé (de +/- 50%) par rapport au mois de juillet. De même, les incidents impliquant des coups et blessures ont diminué à l'échelle globale et à plus forte raison sur le site Pk3 de Bria (- 45%) ainsi qu'à Ndélé (- 75%).

Données désagrégées

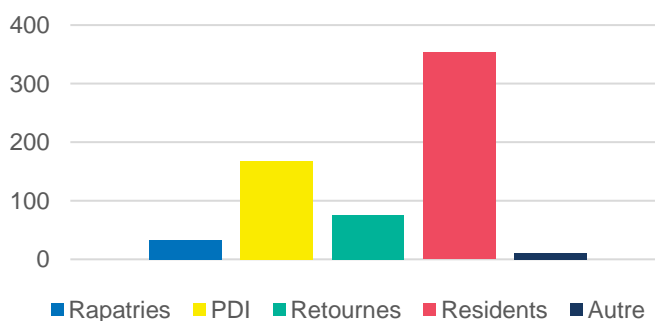
Genre des victimes



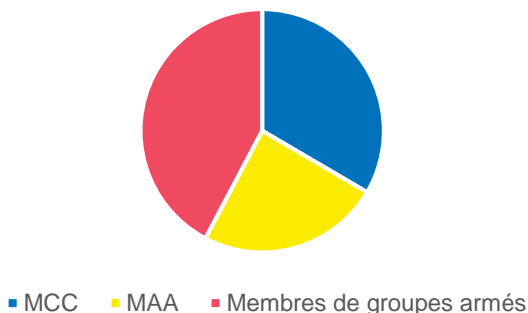
Les données désagrégées par sexe et par âge indiquent que **58%** des victimes sont des individus de sexe féminin. Les survivant(e)s de VBG sont presque exclusivement des femmes et des filles, ce qui est d'autant plus vrai pour les viols et les agressions sexuelles. Les femmes et les jeunes filles sont particulièrement vulnérables à ce type de violences quand elles se trouvent en brousse, en route vers les champs, les marchés ou les points d'eau. Notons qu'en août, seuls **13%** des violations documentées ont visé des enfants. Les atteintes faites aux enfants ont par ailleurs diminué de **30%** sur le site Pk3 de Bria et aucun incident de protection victimisant un enfant n'a été rapporté pour la Lobaye et l'Ombella M'Poko.

55% des victimes des incidents de protection rapportés sont des membres de la population hôte. La majorité des incidents de protection captés par le monitoring de protection ont lieu au sein du cercle familial et impliquent des membres de la communauté. La précarité des foyers, la vulnérabilité exacerbée des femmes et des enfants, ainsi que l'impunité qui règne en RCA sont des facteurs qui favorisent la violence au sein des communautés.

Statut des victimes



Auteurs présumés des violations de droits humains



Bien que les incidents de protection soient souvent le résultat de tensions inter/intracommunautaires, les hommes en armes sont présumément responsables de **42%** des violations de droits humains rapportées au cours du mois d'août. Certaines préfectures sont plus touchées que d'autres par l'activisme des groupes armés. Ainsi, les SRI sont, à eux seuls, prétendument responsables de **65%** des viols survenus dans l'Ouham-Pendé et de **40%** de l'ensemble des incidents rapportés dans cette même préfecture. Par ailleurs, dans le Haut-Mbomou, **13,5%** des violations rapportées ont été attribuées à des éléments CAN. Il s'agirait notamment d'arrestations arbitraires et de coups et blessures infligés aux civils par des éléments incontrôlés.

Réponse aux incidents et prévention

Prise en charge des victimes

- 209 bénéficiaires de l'appui psychosocial ;
- 23 orientations juridiques initiées ;
- 164 référencement médicaux ;
- 22 référencement vers les acteurs de la protection de l'enfance.



Assistance matérielle

- 132 kit abris/NFI distribué ;
- 63 assistances individuelles en cash ;
- 72 kits de dignité distribués.

Formations et sensibilisations

Le HCR et ses partenaires organisent fréquemment des activités de prévention et des formations pour sensibiliser les communautés et échanger avec elles au sujet des droits humains (*en veillant à insister sur les droits des femmes et des enfants*), de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Les équipes de monitoring véhiculent également des messages clés au sujet des circuits de référencement et des services disponibles pour les survivant(e)s d'exactions. Le HCR et ses partenaires privilégient en 2020 les séances de sensibilisation en porte-à-porte et les focus groupes pour éviter les rassemblements de masse. Ces sensibilisations ont eu lieu dans le respect des gestes barrières contre le Covid-19. Par ailleurs, les mesures de prévention contre le Covid-19 sont abordées au cours de chacun des évènements organisés.

Partenaires du Monitoring de Protection

En 2020, le projet du Monitoring de Protection est implanté dans 15 préfectures de la RCA, parmi lesquelles 7 sont couvertes par le partenaire INTERSOS (*Haute-Kotto, Nana-Gribizi, Ouaka, Ouham, Ouham-Pendé, kémo, Bamingui-Bangoran*) et 8 sont couvertes par le partenaire ASA (*Lobaye, Ombella-M'Poko, Nana-Mambéré, Mambéré-Kadéi, Basse-Kotto, Mbomou, Haut-Mbomou et Vakaga*). Le contexte opérationnel volatile, les difficultés d'accès de nombreuses localités et le nombre limité de staff limitent cependant la couverture territoriale du projet dans chaque préfecture à un nombre restreint de localités.



CONTACTS

Pacome Ngome Ngame, Senior Protection Officer,
ngome@unhcr.org, Tel: +236 72 22 44 56

Charlotte Hubert, Associate Protection Officer,
hubert@unhcr.org, Tel: +236 72 22 44 53